



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

armement

Question au Gouvernement n° 4216

Texte de la question

PRODUCTION NATIONALE D'ARMEMENT

M. le président. La parole est à M. Philippe Meunier, pour le groupe Les Républicains.

M. Philippe Meunier. Ma question s'adressait à M. le ministre de la défense : en son absence, j'attends donc avec délectation la réponse de M. Le Guen. En accord avec François Hollande, le Gouvernement a fait le choix d'acheter à l'étranger le remplaçant du Famas, fusil d'assaut équipant nos armées.

Aucune des grandes nations de ce monde n'a fait un tel choix, car il revient, s'agissant de ce type d'armement, à un abandon de souveraineté. Aucune ! Je vous mets au défi d'en trouver une seule !

En outre, votre décision d'acheter à l'étranger le remplaçant du Famas accélère le démantèlement et la mise à mort d'une filière industrielle française. Elle est d'autant plus injustifiée et incompréhensible que, contrairement à vos allégations, certaines entreprises françaises sont tout à fait capables de produire un fusil d'assaut de qualité et compétitif.

Mais vous avez préféré emprunter le chemin de la facilité : celui de la désindustrialisation, initiée par Lionel Jospin qui avait décidé d'abandonner toute production de munitions de petit calibre en France, et ce avec les conséquences désastreuses connues de tous.

M. Jean-Marie Le Guen, secrétaire d'État. Le petit calibre, cela vous connaît... (*Sourires.*)

M. Philippe Meunier. Tous ceux qui travaillent sérieusement sur ce dossier savent pourtant, et depuis longtemps, que nous pouvons produire sur le sol national ce type d'arme et ses munitions.

Seuls la volonté et le soutien d'un Gouvernement digne de ce nom permettraient de défendre les intérêts industriels de la nation : or ils font aujourd'hui défaut.

Cet achat à l'étranger de notre futur fusil d'assaut vient malheureusement après la loi du 6 août 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques, dite loi Macron, qui a autorisé la fusion de Nexter et de l'entreprise allemande KMW, fusion qui aura pour conséquence de mettre fin à toute production de chars lourds en France.

Si rien n'est fait en 2017 pour s'opposer à ce mouvement, le successeur du char Leclerc, comme le successeur du Famas, sera, lui aussi, allemand.

Les dirigeants, les ingénieurs et les ouvriers de l'armement terrestre du petit calibre et du char lourd méritent

autant de respect et de considération que ceux qui travaillent dans les filières aéronautique et navale, qui connaissent le succès sur un marché mondial de l'armement en forte expansion.

Pourquoi refusez-vous de faire confiance à leurs compétences ? Pourquoi laisser à l'industrie étrangère la production de ces armes au détriment de notre souveraineté et de nos emplois ?

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État chargé des relations avec le Parlement.

M. Christian Jacob. Il est où, le Premier ministre ?

M. Jean-Marie Le Guen, secrétaire d'État chargé des relations avec le Parlement. Monsieur le député, vous aviez bien anticipé car, comme vous le savez, Jean-Yves Le Drian est aujourd'hui retenu dans une réunion importante qui traite précisément des sujets que vous avez souhaité aborder.

Vous avez raison de parler de ce fameux fusil Famas, qui a d'ailleurs eu droit à une notice nécrologique – très évocatrice pour les uns comme pour les autres – la semaine dernière dans *Le Monde*.

M. Christian Jacob. Pourquoi a-t-il quitté l'hémicycle au moment de la question ?

M. Jean-Marie Le Guen, secrétaire d'État. Nous devons, entre 2014 et 2019, remplacer plus de 100 000 armes de poing de petit calibre, comme vous l'avez, monsieur le député, rappelé. Le Gouvernement a souhaité lancer un appel d'offres, ouvert à toutes les entreprises. Cependant, depuis la fermeture de la manufacture d'armes de Saint-Étienne dans les années 1990.

M. Jacques Myard. Pas de publicité ! (*Sourires.*)

M. Jean-Marie Le Guen, secrétaire d'État. ... la France ne possède plus sur son sol d'industrie pérenne et solide capable de produire un fusil d'assaut. C'est pour ces raisons qu'une entreprise allemande a été retenue, et que nous avons fait en sorte qu'elle travaille, s'agissant des fournitures complémentaires, avec des entreprises françaises.

M. Alain Marty. Ça brasse !

M. Jean-Marie Le Guen, secrétaire d'État. Comme vous le savez puisque vous connaissez ces questions, monsieur le député, le fusil retenu est déjà en service dans les armées françaises, notamment au sein des troupes spéciales, où il donne satisfaction.

M. Alain Marty. De la brasse coulée !

M. Jean-Marie Le Guen, secrétaire d'État. Pour le reste, si j'ai bien compris votre question, mais je vous renvoie sur ce point à la philosophie tant politique qu'économique de votre famille politique, vous considérez qu'il était absolument impossible de travailler au plan européen avec d'autres industries. (*Exclamations sur les bancs du groupe Les Républicains.*)

M. Julien Aubert. Mais non, mais non !

M. Jean-Marie Le Guen, secrétaire d'État. Ce n'est pas notre vision des choses. Nous pensons qu'Airbus a donné un certain nombre de résultats et que Nexter constitue la solution pour la filière française d'armement lourd. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain.*)

Données clés

Auteur : [M. Philippe Meunier](#)

Circonscription : Rhône (13^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4216

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : Relations avec le Parlement

Ministère attributaire : Relations avec le Parlement

[Date\(s\) clé\(e\)s](#)

Question publiée au JO le : [6 octobre 2016](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [6 octobre 2016](#)